

Le petit collecteur

BULLETIN D'INFORMATION 22 / NOVEMBRE 2024

DOSSIER / P 3-5

**Comprendre
pour agir**

SENSIBILISATION / P 6-7

Résultats du concours photo

Lancement de l'éco-construction
de la Maison de l'Eau

À lire : Bilan d'activité 2023

Renouer avec la renouée
du Japon ?

ACTUALITÉS / P 8

Retour en vidéos

Portraits

Eaux de pluie Transformons une menace en ressource



📷 Lauréat du concours photo

**Syndicat Intégré Assainissement et Rivière
de la région d'Enghien-les-Bains**

 **siare**
Syndicat Intégré Assainissement et Rivière
de la Région d'Enghien-les-Bains

Éditorial

Le présent numéro est principalement dédié à la gestion des eaux pluviales, un enjeu crucial pour réduire les risques d'inondation et améliorer notre cadre de vie face aux défis climatiques. L'actualité récente, notamment en Espagne et en France, nous rappelle cet impératif. Face à ces catastrophes, le SIARE exprime sa solidarité à l'égard des victimes et des sinistrés.

Cette thématique, loin de concerner uniquement les techniciens et les experts, interpelle chacun d'entre nous : particuliers, élus locaux, bailleurs sociaux, aménageurs, etc. Le SIARE en a fait l'une de ses priorités. Vous trouverez dans ce dossier des exemples d'actions possibles, et des conseils pour vous faire accompagner.

Le SIARE a entrepris la révision de son schéma directeur d'assainissement (SDA), un outil stratégique essentiel pour améliorer la gestion et le fonctionnement de notre système d'assainissement. Ce nouveau schéma, attendu pour fin 2025, intègre désormais la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI*, enrichissant ainsi sa dimension écologique.

Les enjeux sont nombreux : adaptation au changement climatique, résilience du territoire, qualité de l'eau, protection de la biodiversité.

Le processus de révision du SDA se déroule en plusieurs phases : recueil des données, analyse des mesures, modélisation et aide à la décision, et enfin élaboration d'un programme permettant de planifier des actions fortes pour les 10 prochaines années.

En parallèle, l'élaboration d'un schéma directeur foncier va formaliser la stratégie foncière du SIARE, garantissant la maîtrise des emprises nécessaires aux futurs travaux. Cette démarche partenariale se fait en concertation avec les acteurs locaux et en particulier les communes.

La gestion des eaux pluviales est donc au cœur du futur SDA, un engagement fort du SIARE pour un territoire plus résilient et respectueux de l'environnement.

Bonne lecture.

*GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

Transformons une menace en ressource

Les eaux de pluie sont une ressource précieuse mais peuvent avoir des effets néfastes si elles ne sont pas correctement gérées. C'est particulièrement le cas dans nos villes de plus en plus urbanisées : sur les sols imperméabilisés, l'eau ne peut plus s'infiltrer naturellement, provoquant des ruissellements rapides et des inondations. Avec l'augmentation des épisodes pluvieux extrêmes, il devient essentiel d'adopter les bonnes pratiques pour gérer ces eaux à la parcelle. Découvrez les méthodes simples pour gérer l'eau de pluie chez vous.

Quatre raisons de gérer les eaux de pluie à la parcelle



PRÉVENIR LES INONDATIONS

Favoriser l'infiltration des eaux pluviales sur la parcelle réduit le volume d'eau déversé dans les réseaux d'eaux pluviales. Or, lors de fortes pluies, l'eau s'accumule très rapidement dans les canalisations qui peuvent déborder sur la chaussée et causer alors des inondations. « En adoptant des solutions de gestion alternative des eaux pluviales comme des noues, des jardins de pluie ou des puits d'infiltration, vous pouvez infiltrer l'eau de pluie sur votre terrain. En supprimant le rejet au réseau, vous prévenez des dégâts coûteux pour la collectivité » souligne Guillaume ARRIVÉ, instructeur assainissement et gestion des eaux pluviales au SIARE.



RÉDUIRE LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

En ruisselant sur des zones imperméables (chaussées, trottoirs, parkings, etc.), l'eau se charge en matières en suspension, en matières organiques et en hydrocarbures, ce qui va dégrader sa qualité. Diriger le ruissellement des surfaces imperméables vers des zones végétalisées ayant une action d'épuration permet donc de réduire la pollution des milieux aquatiques. Un enjeu majeur pour notre santé ! D'autre part, en récupérant et en réutilisant les eaux de pluie, vous réduisez votre consommation d'eau potable pour des usages non essentiels, comme l'arrosage du jardin ou les sanitaires. Cette démarche écoresponsable permet également de réduire votre facture d'eau.



PRÉSERVER LE CYCLE DE L'EAU NATUREL

En permettant à la pluie de s'infiltrer dans le sol plutôt que de l'envoyer dans les canalisations, vous contribuez à recharger les nappes phréatiques, essentielles pour l'équilibre des écosystèmes et l'approvisionnement en eau potable. Guillaume ajoute : « Cela limite aussi l'effet d'îlot de chaleur en permettant l'évapotranspiration des surfaces perméables par les plantes. Résultat, lors des canicules, la température ambiante des zones urbaines peut baisser de plusieurs degrés ».



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La gestion des eaux pluviales au plus proche du point de chute permet de ramener de la nature en ville et d'améliorer l'esthétique des paysages urbains. En intégrant des dispositifs comme des jardins de pluie ou des surfaces perméables, l'espace public devient plus agréable tout en favorisant le développement de la biodiversité locale. La mise en place de solutions fondées sur la nature peut facilement être réalisée chez vous en adaptant le projet à votre parcelle.

L'imperméabilisation des sols sur le territoire du SIARE

57% de surface urbanisée

L'imperméabilisation des sols accélère le ruissellement des eaux pluviales sur la chaussée. Elle provoque la saturation des réseaux qui peuvent déborder en cas de fortes intempéries.



Fossé d'infiltration - Domaine régional de la Butte Pinson à Montmagny



Bassin de rétention paysager - Parc des Sources à Montmorency

Les solutions pour une « gestion intelligente » de l'eau de pluie

Comment infiltrer, retenir et/ou récupérer ? la gestion des eaux pluviales dès le point de chute peut se faire de différentes manières. Il est même possible de combiner plusieurs techniques. Mais avant de mettre en place un ouvrage destiné à gérer les eaux pluviales sur votre parcelle, il est fortement recommandé de réaliser une étude de sol. Cela vous permettra de connaître la nature de votre terrain et sa perméabilité. À titre d'exemple, certaines techniques sont incompatibles avec un sol contenant du gypse.

« Pour tout projet, le principal enjeu est de réussir à réduire au maximum l'imperméabilisation de votre parcelle. Les outils à privilégier sont ceux qui permettent l'infiltration avec zéro rejet au réseau d'eaux pluviales », insiste Guillaume ARRIVÉ, instructeur assainissement et gestion des eaux pluviales au SIARE.

Top 5 des dispositifs simples et efficaces à mettre en place chez vous



LA NOUE

Ce large fossé peu profond et végétalisé assure l'infiltration de l'eau à l'air libre. Les eaux pluviales sont collectées par l'intermédiaire de canalisations ou après ruissellement sur votre terrain, puis s'évaporent ou s'infiltrent dans le sol. La noue peut être facilement intégrée à un projet d'aménagement paysager dans votre jardin. Attention, elle est déconseillée sur les sols contenant du gypse.



LE PUIT D'INFILTRATION

Les eaux pluviales stockées dans le puits vont pouvoir s'infiltrer progressivement dans le sol. Le puisard est adapté aux terrains peu perméables en surface. Recommandations : installer un dispositif de prétraitement avant le puits pour retenir les déchets, boues et autres flottants ; positionner le puits de stockage à au moins 5 m de toutes constructions et 3 m de la végétation (pour éviter les dégâts des racines des arbres).



LES REVÊTEMENTS PERMÉABLES

De multiples revêtements existent pour la réalisation d'une terrasse, d'une zone de circulation ou de stationnement : gravillons, mélange terre-pierre, pavés à joints poreux, bandes enherbées, dalles engazonnées. Grâce à ces matériaux perméables, vous pouvez conserver des espaces aménagés, tout en limitant l'imperméabilisation.

LA CUVE DE RÉTENTION

Cet ouvrage enterré retient l'eau de pluie temporairement, puis l'évacue dans les réseaux publics d'assainissement en maîtrisant son débit. Pratique lors de fortes précipitations, la cuve de rétention est une solution efficace pour éviter les débordements.

LE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Relié à la gouttière du toit, l'ouvrage offre un volume de stockage allant de quelques centaines de litres à plusieurs m³. L'eau de pluie est récupérée pour un usage domestique (hors consommation alimentaire) : chasse d'eau, lessivage des sols et du linge (sous réserve d'un traitement adapté) et pour arroser le jardin.

Le SIARE s'engage pour la fin du tout tuyau



Le SIARE a un rôle de conseil auprès des communes, particuliers, professionnels, promoteurs immobiliers et aménageurs concernant la gestion des eaux pluviales. Ainsi, nous avons édité un guide d'information à destination des habitants.

D'un point de vue réglementaire, le syndicat donne son avis, après étude préalable, aux demandes d'autorisations de construire transmises par les communes ou les communautés d'agglomération.

Ces avis permettent d'émettre des prescriptions sur la gestion des eaux pluviales et de rappeler le règlement d'assainissement collectif syndical ainsi que l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Crout – Enghien – Vieille Mer pour les communes concernées par ce schéma.

Pour ses propres réalisations, lorsque cela est possible, comme par exemple la construction du bassin du Moutier, le SIARE opte pour une gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Et vous ?

En résumé, gérer les eaux de pluie chez soi, c'est simple et bénéfique pour prévenir les inondations, réduire les pollutions de l'eau et agir concrètement pour l'environnement. C'est également bon pour votre portefeuille. **Adoptez ces pratiques dès aujourd'hui pour un avenir plus durable !**

Bon à savoir

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 1000 euros de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie si vous faites des travaux pour déconnecter les eaux pluviales du réseau public, pour les gérer sur votre parcelle.

Habitants de Bessancourt, Béthémont-la-Forêt, Chauvry et Saint-Prix : contactez le SIARE (conformite@siare.net)

Habitants des autres communes : sollicitez votre communauté d'agglomération (Plaine Vallée ou Val Parisis).

Si vous installez un récupérateur d'eau de pluie, vous pouvez aussi obtenir une aide financière de la part de la Région Île-de-France pouvant aller jusqu'à 20 000 euros.

Contact : recuperateurs-eaux-pluviales@iledefrance.fr



Pour plus d'info, consultez notre guide en ligne : www.siare95.fr

Ils sont passés à l'action

Pour une maison individuelle

Teddy GRANGER, à Saint-Prix

Lors de la vente de ma maison, j'ai demandé un contrôle de conformité d'assainissement. Il s'est révélé non conforme car les anciennes canalisations d'eaux pluviales étaient reliées à l'évacuation des eaux usées.

À partir du diagnostic du SIARE, nous avons décidé d'effectuer des travaux : raccordement d'évacuation des eaux de pluies par épanchage dans mon jardin, et raccordement à un puisard. Je ne suis donc plus raccordé au réseau public d'eaux pluviales.

Les services techniques du SIARE m'ont accompagné tout au long des différentes phases. La totalité de ces travaux a été subventionnée, avec un remboursement en moins de trois semaines.

C'est important de gérer les eaux de pluie à la parcelle car, avec le réchauffement climatique, l'eau est une ressource essentielle qu'il faut encore plus préserver !



Extension de l'école Raymond Poincaré à Deuil-la-Barre

Pour une école

Commune de Deuil-la Barre, Laurent Caron, Directeur du Patrimoine et des Infrastructures

Lors de l'extension de l'école Raymond Poincaré, nous avons mis en place plusieurs aménagements pour gérer l'eau de pluie : une toiture végétalisée (excellent isolant thermique et phonique), des cuves de récupération et un agrandissement des bassins d'infiltration existants.

Objectif : maximiser l'infiltration de l'eau, réduire le ruissellement et réutiliser l'eau de pluie pour l'arrosage. Il y a zéro rejet au réseau sauf en cas de très fortes pluies. Ces installations contribuent à une gestion durable des eaux pluviales tout en offrant un cadre éducatif et ludique aux élèves.

Au sein de la commune, d'autres projets sont en réflexion comme la mise en place de zones humides pour épurer les eaux de pluie urbaines et la réalisation systématique de noues ou puits d'infiltration pour gérer les eaux de ruissellement de chaussée. Sur les nouveaux équipements publics, nous stockons les eaux pluviales pour les réutiliser pour l'arrosage ou le nettoyage des voiries.

Pour un quartier

Anne-Sylvie BRUEL, Paysagiste DPLG, Urbaniste AEU

Dans l'écoquartier des Meuniers à Bessancourt, nous avons mis en place une gestion alternative de l'eau de pluie grâce à des noues. Ces fossés végétalisés permettent de retenir et d'infiltrer progressivement les eaux de pluie. Les noues se déversent ensuite dans des bassins à ciel ouvert en point bas du quartier. Ces bassins servent aussi d'espaces de promenade, de détente et de jeux.

Ainsi, les eaux pluviales des espaces privés et publics ne rejoignent plus le réseau public. L'écoquartier, à cheval sur deux bassins versants, est exemplaire d'un point de vue environnemental : sur les 11 ha d'espaces publics, la moitié est constituée de surfaces naturelles et 450 arbres ont été conservés, tandis que 368 autres ont été plantés.

Il faut changer de regard sur l'eau de pluie et la considérer comme une ressource ! Elle peut servir pour l'arrosage des espaces verts et pour rafraîchir les villes en été. Avant, on mettait l'argent sous terre, dans les canalisations ; aujourd'hui, on le met en surface pour avoir un cadre de vie agréable pour tous et arroser les végétaux naturellement. Arrêtons de mettre l'eau de pluie à la poubelle !



Bassin à ciel ouvert, Écoquartier des Meuniers à Bessancourt

📷 Résultats du concours photo du SIARE

La 1^{ère} édition du concours de photographie organisée par le SIARE en mars dernier a rassemblé une grande pluralité de clichés reflétant la diversité de l'eau dans nos communes. Sans surprise, le lac d'Enghien-les-Bains, lieu incontournable du territoire, a remporté un vif succès auprès des photographes. Le concours a permis à chacun de s'emparer du sujet, de se questionner sur son rapport à l'eau et de mettre en valeur cette ressource à travers une expression artistique. Chaque photo représentait une vision de l'eau, qu'elle soit source de vie pour la faune et la flore ou lieu de loisir pour les habitants.

Choisir le gagnant a donc été difficile. Le jury, composé de Jean-Pierre ENJALBERT, Président du SIARE, Nadine SENSE, 4^{ème} Vice-présidente, Marie-Pierre JÉZEQUEL, 6^{ème} Vice-présidente, Laurence TROUZIER-EVÊQUE, 13^{ème} Vice-présidente, Lionel PAGÈS, photographe professionnel et d'agents du SIARE, a examiné 37 prises de vue. Quatre critères étaient passés au crible : adéquation avec le thème « L'eau en ville », mise en valeur de l'eau sur le territoire, intérêt artistique et technique.



Aude BOUTTIER est la lauréate de cette 1^{ère} édition avec sa photo « La marina de Saint Leu » prise au Lavoir de l'Eauriette à Saint-Leu-la-Forêt.

« Avec mon fils, nous adorons le lavoir, y passons de longues heures à patauger, mais également à le nettoyer et le rendre plus accueillant » explique-t-elle.

Le jury a également attribué trois coups de cœur :

Romain HEURTAUX

Avec sa photo « Nuages fondants sur le lac d'Enghien »



Josée FADEL

Avec sa photo « Même pas mouillé » prise au Parc de la Mairie de Montmorency



David GRIOT

Avec sa photo « Effet papillon » prise au lac d'Enghien-les-Bains



Bravo à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau thème autour de l'eau !



Lancement de l'éco-construction de la Maison de l'Eau

Ça y est : la construction de la Maison de l'Eau du SIARE à Saint-Gratien est lancée ! 18 mois de travaux seront nécessaires pour une livraison du bâtiment prévue le 1^{er} trimestre 2026. Elle a vocation à devenir un lieu de référence pour sensibiliser à la protection des ressources en eau, mais aussi faire découvrir et former aux métiers de l'eau. Sur près de 800 m², différents événements seront organisés tout au long de l'année : ateliers pédagogiques, expositions, conférences, formations ... à destination d'un large public : enfants, adultes, professionnels, élus ... Pour tout savoir sur l'eau et comment la préserver !



Pose de la 1^{ère} pierre, le 1^{er} octobre 2024 par Jean-Pierre ENJALBERT, Président du SIARE, Julien BACHARD, Maire de Saint-Gratien et Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

« La future Maison de l'Eau témoigne de notre ambition de développer notre mission de sensibilisation. Former des citoyen.nes éclairé.es, capables d'appréhender la complexité des défis qui nous attendent nous apparaît indispensable pour que chacun.e puisse agir en faveur de cette ressource vitale et précieuse. Notre résilience passe également par l'information, l'éducation et la sensibilisation à ces problématiques » explique Jean-Pierre ENJALBERT, Président du SIARE.

Le bâtiment, conçu pour être écologiquement exemplaire, suivra le principe de l'éco-construction et a été réfléchi pour répondre aux critères Haute Qualité Environnementale (HQE). Ainsi, un revêtement biosourcé en laine de bois, protégé par un bardage bois, permettra d'isoler les murs extérieurs. Il sera complètement auto-suffisant énergétiquement, notamment par un procédé de géothermie qui couvrira 100 % des besoins en chauffage.

Rendez-vous début 2026 !



À lire : Bilan d'activité 2023

Vous voulez en savoir plus sur nos actions ? Consultez notre bilan d'activité 2023 en ligne : www.siare95.fr

Botanique

Renouer avec la renouée du Japon ?

Une plante de mauvaise réputation

Les jardiniers qui liront cet article risquent fort de crier au fou, car cette plante, considérée comme une espèce exotique invasive, fait l'objet d'une bien mauvaise réputation et pour cause, elle prolifère de façon vertigineuse. Et pourtant ... Cette mal aimée possède des qualités qui méritent sans doute de nuancer son point de vue. *Reynoutria japonica* ou *Fallopia japonica* fut introduite initialement pour son intérêt ornemental, fourragère et mellifère. Mais très vite, elle révèle son incomparable capacité à coloniser les espaces et on l'accuse de nuire à la biodiversité. Si ces défauts sont bien connus, que dire de ses qualités ?

Une plante qui renseigne et soigne les sols : une plante métallophyte !

Cette plante accumule les métaux lourds lorsqu'ils sont présents en concentrations importantes dans les sols et plus particulièrement le Cd (cadmium) et le Zn (zinc). À l'état naturel, il s'agit d'une plante couvrant les pentes d'anciens volcans, riches en substrat métallique à des taux hostiles aux autres familles de végétaux. Elle est donc une plante bioindicatrice témoignant d'une pollution des sols qu'elle contribue à dépolluer : **il s'agit de la phytoremédiation.**

Cette technique de dépollution des sols utilise le végétal pour extraire les polluants organiques et inorganiques (plus particulièrement les métaux lourds et les pesticides), offrant ainsi une alternative aux méthodes de dépollution traditionnelles plus coûteuses. Autre avantage : l'érosion du sol pollué est prévenue sans affecter sa fertilité. En revanche, le temps de traitement est très long (minimum 3 ans pour les premiers résultats) et l'efficacité est variable en fonction des saisons. De plus, en cas de pollution aiguë ou multiple, cette solution est peu applicable.

La pollution grandissante de nos sols, conséquence des activités humaines, nous oblige aujourd'hui à trouver des réponses durables et économiques. Le végétal abrite une source inépuisable de solutions ! Il existe plus de 500 plantes métallophytes, notamment la Renouée du Japon, et leurs propriétés nous intéressent pour contribuer à la gestion des pollutions.

Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE



Lire la version longue de cet article

LES BASSINS DE RÉTENTION, VÉRITABLES ÉCO-SPOTS DU SIARE

Ces bassins techniques, chargés de stocker temporairement l'eau lors des fortes précipitations, sont des îlots de nature en ville. La gestion différenciée permet de préserver cet environnement. Zoom sur l'éco-pâturage et l'apiculture pratiqués dans certains bassins.

Soisy-sous-Montmorency



Épisode 1
tourné au bassin
Schweitzer



Taverny



Épisode 2 tourné
au bassin des
Aulnaies



Portraits

Découvrez l'action du SIARE, par celles et ceux qui y travaillent au quotidien.



Marie-Elisabeth CARMINATI

Chargée d'affaires études et travaux

► Pouvez-vous nous parler de vos missions ?

Je suis chargée de projet dans le domaine de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales. Je travaille sur des projets structurants,

dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement. Je peux intervenir également sur des problématiques de réseaux saturés à la suite d'orages, ou de pollution liée aux mauvais branchements par exemple.

► Un exemple de projet ?

C'est le cas de la construction du bassin du Moutier à Deuil-la-Barre, un bassin de 15 000 m³ destiné à stocker les eaux pluviales. Autre projet, le SIARE œuvre pour la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales à Bessancourt sur la Grande rue.

► Comment cela se passe concrètement ?

Pour ces projets, je dois généralement mener des études préalables et réaliser un diagnostic, avant même de concevoir les solutions techniques : quelle est la situation et la réalité des besoins ? Est-ce faisable ?... C'est important de bien comprendre la problématique, vérifier la pertinence des solutions envisagées, gérer les aspects administratifs et techniques, construire le budget et le calendrier de travaux... Le tout évidemment en collaboration avec de nombreux partenaires, collectivités locales et entreprises. Ensuite, j'assure le suivi des travaux, qu'ils aient été lancés dans le cadre des marchés publics existants ou avec de nouveaux appels d'offres. Je travaille donc sur les projets de A jusqu'à Z.

► Vous êtes au Siare depuis longtemps ?

Cela fait 3 ans. J'ai une carrière essentiellement dans le bâtiment car j'ai une formation d'ingénieur en génie civil et bâtiment, complétée par un master en gestion des eaux usées et pluviales. Je tiens à souligner que le fait d'être une femme n'a jamais été un inconvénient pour exercer ce métier, bien au contraire.



Guillaume ARRIVÉ

Technicien - Instructeur assainissement et gestion des eaux pluviales

► En quoi consiste votre poste ?

Je suis chargé de délivrer des avis sur les permis de construire concernant la gestion des eaux pluviales. Ce sont 40 à 50 avis par mois, sur des projets allant de maisons individuelles à des zones d'activité. Pour cela, je vérifie le respect du règlement d'assainissement et du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) en vigueur sur notre territoire. Le SAGE Crout Engchien Vieille Mer intègre en effet des dispositions pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans le sol, plutôt que leur rejet dans les réseaux.

► Voyez-vous une évolution ces dernières années ?

Le SIARE traite les dossiers avec le principe d'infiltration à la parcelle depuis 2018. À cette époque, 50 à 60% des dossiers recueillaient un avis défavorable sur ce critère. Aujourd'hui la proportion s'est nettement inversée grâce à une meilleure prise en compte de la gestion des eaux pluviales par les pétitionnaires. Seuls 25% des dossiers ont un avis défavorable en première réponse. Et quand c'est le cas, les porteurs de projet nous appellent fréquemment pour bénéficier de nos conseils et ainsi trouver une solution en vue d'un avis favorable.

► Qu'est-ce que vous appréciez dans ce métier ?

C'est clairement de pouvoir avoir un impact concret sur la manière dont les projets prennent en compte la gestion de l'eau ! Je vois les résultats de mon action sur un sujet qui est crucial pour la préservation de la biodiversité et des eaux souterraines. Le sujet est également passionnant car il demande d'associer de nombreux aspects : géologie, hydromorphologie, aménagement urbain, etc.

Initialement, j'étais géomètre. Le SIARE m'a donné la possibilité de consolider mes compétences via la formation continue. De plus, notre structure étant à taille humaine, il est facile d'échanger entre collègues sur les solutions à mettre en œuvre. C'est un atout au quotidien.

